

ED n° 224 CLI

Montant sollicité auprès de l'ED :

Date de la décision du Conseil :

Aide accordée par l'ED :

Fiche de demande d'aide financière

directeur de l'ED:

Nom: N° étudie	ent.e :
Prénom :	
Unité de Courriel :	rechercher:
Tél. :	
Plafonds du système forfaitaire d'aide à la mobilité : France : 400,00 euros - Europe : 600,00 euros - hors Europe : 700,00 euros	
Nombre de demandes d'aide à la mobilité autorisé par année civile : 2	
L'école doctorale ne rembourse les frais de taxi que si son utilisation est justifiée : pas d'accès aux transports en commun par exemple.	
Lorsque le montant attribué par l'ED CLI est insuffisant, une demande de financement supplémentaire peut être adressée au responsable de l'unité de recherche de rattachement du doctorant. Si sa décision est favorable, il en informe l'ED CLI qui prendra en charge la totalité des frais. L'ED CLI se fera rembourser par la suite par l'unité de recherche.	
Titre du colloque, congrès:	
Du au Lieu :	
PIÈCES DU DOSSIER (À DÉPOSER IMPERATIVEMENT AVANT LA DATE DU COLLOQUE): • formulaire de demande d'aide; • un "ordre de mission" pour les doctorants contractuels ou une "autorisation de déplacement pédagogique" pour les non contractuels. • le courriel d'acceptation de la communication; • l'avis favorable du directeur ou de la directrice de recherche; • un devis prévisionnel; • un RIB.	PIÈCES DU DOSSIER À DÉPOSER APRÈS LA TENUE DU COLLOQUE: • l'attestation de participation au colloque; • le tableau récapitulatif des dépenses; • les justificatifs des dépenses.
Coût total :	Signature du